

VILLE DE HEM Dir. Générale des Services COURRIER ARRIVÉ									
000050					14 JAN 2025				
Attn:	Cab	DGS	ARP	SCS	FJ	FRM	GIA	SPD	Com
Info:	Cab	DGS	ARP	SCS	EJ	FRM	SFA	SPD	Com



VILLE DE HEM

MARCHE N° 23.020

Lot 02 – Fabrication et livraison de repas en liaison froide, goûters et produits alimentaires, issus de l'agriculture biologique

AVENANT N° 2

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Groupement de commande entre :

Dénomination	Ville de HEM
Adresse	42 rue du Général Leclerc, BP 30001 – 59510 HEM
SIRET	215 902 990 00013

Et : le CCAS de la ville de Hem, le CCAS de la ville de Toufflers, le CCAS de la Ville de Lannoy, le CCAS de la ville de Forest sur Marque. La Ville de Hem est le coordonnateur du groupement.

IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU MARCHE PUBLIC

Dénomination sociale	CROC LA VIE
Adresse	6 rue Jacques Messager 59175 TEMPLEMARS
SIRET	514 255 967 00044

OBJET DU MARCHE PUBLIC

Objet du marché : Marché n° 23.020 Lot 02 – Fabrication et livraison de repas en liaison froide, goûters et produits alimentaires, issus de l'agriculture biologique.

Procédure : Procédure adaptée

Date de notification du marché : 22/07/2023

Durée du marché : 1 an reconductible 3 fois de manière tacite sans que cela ne puisse excéder le 31 août 2027.

Montant initial du marché :

- Sans minimum
- Maximum : 60 000 € HT

MODIFICATIONS INDUITES PAR LE PREMIER AVENANT

Le premier avenant avait pour objectif de mettre en conformité le CCAP avec l'article 1^{er} de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 (obligations d'égalité, de laïcité et neutralité).

OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet d'ajouter une mention sur deux clauses du contrat justifiées au regard de la sécurité alimentaire des produits. Conformément à l'article R2194-7 du code de la Commande Publique, le marché peut être modifié lorsque les modifications ne sont pas substantielles. Sont ainsi ajoutées, à la suite des clauses existantes, les mentions suivantes :

Page de garde du CCTP

Maison de la Petite Enfance : crèches La Ruche, Le Tipi et L'Oasis
124 rue des Ecoles 59 510 Hem

Crèche Le Nuage (anciennement « Coquin Coquine ») :
Centre Intergénérationnel de Beaumont
2 bis rue Racine 59 510 Hem

Personne référente : **Adeline RENARD FOLLET**
Téléphone : 03.20.02.49.32
Courriel : adeline.renard@ville-hem.fr

Article 9 Traçabilité du CCTP

Fourniture de fiches techniques des produits alimentaires

Le titulaire du marché est responsable de la bonne qualité des produits et s'engage, à informer les établissements livrés de tout dysfonctionnement ou défaut de qualité, et à fournir :

- Un livret à destination des cuisines des crèches reprenant les protocoles de suivi et traçabilité
- La liste des fournisseurs afin d'informer sur l'origine des produits utilisés
- La liste des allergènes en cuisine (disponible en détail à l'impression des menus)
- La procédure de traçabilité générale (document PR03)
- Le document TB02 : analyse des dangers, méthode HACCP
- Les rapports de chaque analyse alimentaire et de surface faite par un laboratoire indépendant
- La fiche technique détaillée pour chaque produit alimentaire livré
Chaque fiche technique doit inclure les informations suivantes :

- o Le contenu des barquettes ;
- o La date limite de consommation ;
- o Les allergènes potentiels ;
- o Le mode de conservation

Les fiches techniques sont disponibles sur le logiciel de commande 4 jours avant la date de consommation des repas.

Article 11 Pénalités du CCAP

23. Remise tardive, incomplète ou absence de la fiche technique du produit : 35 euros par jour calendaire de retard par fiche technique.

INCIDENCE FINANCIERE DE L'AVENANT

L'avenant n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché public.

DISPOSITIONS GENERALES

Les clauses du marché restent inchangées tant qu'il n'y est pas dérogé explicitement ou implicitement par le présent avenant, lequel prévaut en cas de contradiction et/ou contestation.

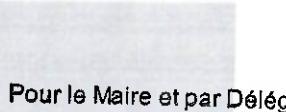
Le présent avenant règle définitivement les droits et obligations des parties relatifs à son objet.

Tous différents entre les parties relatifs à la validité, l'interprétation ou l'exécution des présentes seront de la compétence exclusive du Tribunal Administratif désigné dans le marché.

SIGNATURE DU TITULAIRE DU MARCHE PUBLIC

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
Guillaume JOURDAN Directeur Général	A Templemars Le 07/01/25	

SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature
Pascal NYS Maire-adjoint délégué aux ressources humaines, à la commande publique et aux affaires juridiques	A Hem Le 21/01/2025	 Pour le Maire et par Délégation, L'Adjoint aux Ressources Humaines, à la commande publique et aux affaires juridiques  Pascal NYS 59510